

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



UNE FORCE COLLECTIVE EN MOUVEMENT DEPUIS 25 ANS





Table des matières

Des dg passionnés

Gaétan Patenaude.....4

Françoise Bonnin.....6

Lorraine Hébert.....8

25 bonnes raisons de fêter

les 25 ans du RQD.....II



DES DG PASSIONNÉS!

En 25 ans, le Regroupement québécois de la danse a eu la chance de pouvoir compter sur trois piliers qui ont assumé avec persévérance la direction générale de l'association : Gaétan Patenaude, de 1984 à 1994, Françoise Bonnin, de 1996 à 2002, et Lorraine Hébert, depuis 2003. Cette constance a été précieuse, signe de stabilité dans l'urgence et la multiplicité des dossiers à traiter, signe de confiance que les membres leur ont accordé. Pour ce numéro spécial, le RQD a eu envie de recueillir leurs témoignages, question de prendre le pouls du chemin parcouru et de revenir sur quelques-uns des temps forts et des défis qui ont marqué leurs années à la direction du RQD.





Message de Gaétan Patenaude

Membre fondateur et ex-directeur général du Regroupement québécois de la danse (1984-1994)

Au cours des années précédant la fondation du Regroupement, en octobre 1984, j'étais président de la section québécoise de l'Association Danse au Canada et c'est à ce titre que j'ai réalisé une étude visant à valider l'opportunité de créer un regroupement de danseurs et de chorégraphes. Nous sommes au printemps 1983 et une préoccupation importante du ministère des Affaires culturelles est l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes. Par ailleurs, en juin 1983, la proposition émanant de la section québécoise visant à modifier la structure de l'Association Danse au Canada dans le sens d'une fédération n'est pas retenue par l'assemblée générale tenue à Saskatoon.

En avril 1984, le rapport de cette étude intitulé *Vers une ère de la coexistence* créatrice a été déposé auprès du ministère des Affaires culturelles et diffusé dans le milieu. Le rapport établissait les préoccupations du milieu au regard de son développement. La section consacrée à la « Création d'une association des artistes de la danse » est révélatrice des aspirations de la communauté en 1984 :

« Le besoin d'un organisme capable de faire les représentations nécessaires auprès des gouvernements et des médias d'information, et capable d'assurer un rôle de liaison et de coordination entre les artistes, les groupes et les différentes communautés, est l'élément dominant de l'analyse de la consultation. »

Devant cette volonté largement partagée, une assemblée ouverte à l'ensemble du milieu a donc été convoquée le 23 mai 1984 par la section québécoise de l'Association Danse au Canada. Au cours de cette rencontre, la décision a été prise de mandater un comité pour préparer la création d'une association d'artistes de la danse professionnelle. Ce comité de fondation était formé de Jean-Pierre Perreault (président), Daniel Soulières (vice-président), Paul-André Fortier (trésorier), moi-même (secrétaire) et Michèle Morin (membre).

Nous avons donc pour mandat de rédiger la charte et les règlements généraux, de concevoir la structure de représentation (conseil d'administration, catégories et cotisation des membres, comités, etc.), d'élaborer un plan de développement pour les deux premières années (projets, services aux membres à implanter, etc.), de présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires culturelles et de convoquer l'assemblée générale de fondation. L'incorporation sous le nom de Regroupement des professionnels de la danse a été enregistrée le 4 octobre 1984 et l'assemblée s'est tenue le 9 février 1985 au Centre St-Pierre, à Montréal.

Nous étions conscients qu'au cours de cette assemblée, il fallait proposer une structure inclusive et livrer un message rassembleur. Il faut se souvenir qu'à l'exception d'une tentative infructueuse de regrouper les compagnies de danse, le milieu de la danse ne comptait à cette époque aucune association à laquelle les ministères et agences gouvernementales pouvaient s'adresser pour discuter de l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes de la danse. L'enjeu était majeur.

Le message de Jean-Pierre Perreault invitait donc le milieu à mettre l'accent sur les aspects rassembleurs. Il invitait les professionnels de la danse à s'unir et à définir les moyens à mettre de l'avant pour améliorer leur situation plutôt que de la subir. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a été convenu d'inclure tous les professionnels de la danse : danseurs, chorégraphes, professeurs et administrateurs. La tâche prioritaire à accomplir étant l'amélioration des conditions des professionnels de la danse, il a été jugé préférable de ne pas inclure les organismes. La question de leur intégration s'est posée plus tard et elle a été réalisée lors des premiers États généraux de la danse tenus en 1994.

C'est donc forts de l'appui d'une assemblée générale représentative que les membres du premier conseil d'administration et les membres des différents comités ont amorcé la mise en œuvre du premier plan de développement.

Je me souviens que Jean-Pierre Perreault attachait une grande importance à l'implication des membres dans les comités. Il souhaitait que les projets du Regroupement reflètent les volontés et les besoins du milieu. La création du Regroupement avait pour but de donner une voix collective aux professionnels de la danse, mais également d'offrir des services concrets aux membres. L'animation de la vie démocratique était donc une tâche primordiale des élus et du directeur général. Cette approche était plus lente, mais elle était le gage de meilleurs résultats dans la durée.

Vous comprendrez qu'il ne m'appartient pas de juger le travail accompli durant la période au cours de laquelle j'ai occupé les fonctions de directeur général. En tant qu'adepte et passionné de danse, il me semble plus opportun de jeter un regard sur la trajectoire de ce milieu au cours des 25 dernières années à partir de ce moment fondateur de la création du Regroupement. D'ailleurs, quelques années plus tard dans ma carrière, mon rôle d'observateur lors des Seconds États généraux de la danse m'a permis de constater que le pari de miser sur la participation démocratique des membres dans les activités du Regroupement avait porté fruit. En prenant connaissance des documents préparés, en assistant aux différents ateliers et en observant, lors de la plénière, les membres de la communauté se rendre au micro pour proposer une modification ou pour commenter une proposition, il m'est apparu évident que le milieu de la danse avait atteint sa maturité et que les membres s'étaient approprié leur instrument d'affirmation qu'est le Regroupement, ce que j'aimais nommer à l'époque « une force collective en mouvement ».

En terminant, je dirais simplement que d'avoir été associé très étroitement pendant une quinzaine d'années à l'affirmation du milieu de la danse professionnelle ainsi qu'à l'émergence d'artistes de talent fut un privilège. Durant ces années, j'ai côtoyé de près plusieurs artistes, professeurs et administrateurs au sein du conseil d'administration et des différents comités, mais également lorsque j'avais le plaisir d'être invité à assister à des répétitions durant le processus de création ou à des premières. Ces moments étaient pour moi d'une richesse inestimable sur les plans humain et artistique, mais aussi parce qu'ils m'aidaient à ancrer ma réflexion et à mieux cerner les moyens pouvant améliorer les conditions de la pratique professionnelle. Cette expérience unique m'est encore aujourd'hui très précieuse.

Je dis merci à ceux et celles qui m'ont fait confiance durant ces années. Je dis merci à mes amis de la danse. Je suis fier d'être membre honoraire du Regroupement québécois de la danse et ainsi de demeurer un des vôtres. Je vous dis BRAVO d'être ensemble aujourd'hui, vingt-cinq ans plus tard. Le travail n'est pas terminé, l'amélioration sera toujours possible, mais pour cela il faut rester en mouvement et être solidaire.

15 octobre 2009



Daniel Léveillé et Louise Lecavalier



Gaétan Patenaude

Premiers États généraux de la danse

Entrevue avec Françoise Bonnin

Françoise Bonnin arrive à la direction du Regroupement québécois de la danse en février 1996. Deux ans se sont écoulés depuis la tenue des Premiers États généraux de la danse. La structure de ce qui était jusqu'alors le Regroupement des professionnels de la danse du Québec vient tout juste d'être modifiée pour permettre l'adhésion et la participation des organismes. Un nouveau nom inaugure cette transition : le Regroupement québécois de la danse.



RQD - Comment était le Regroupement à votre arrivé ?

Françoise Bonnin - La particularité du Regroupement était, et est encore, de regrouper l'ensemble des professions de la danse au Québec. Lorsque je suis entrée en poste, le Regroupement s'était jusqu'alors principalement concentré sur les besoins de ses membres individuels : la santé des danseurs, la situation de l'artiste, la syndicalisation des interprètes... Les attentes et les préoccupations liées à la récente intégration des compagnies étaient immenses. Il y avait eu par le passé une tentative de création d'une association des compagnies, mais elle n'avait pas fonctionné. Il a donc été décidé qu'au lieu de créer un autre organisme, les compagnies allaient intégrer le Regroupement. Comme dans tout changement, il y avait des inquiétudes.

RQD - Quels étaient les principaux défis que vous aviez à relever ?

FB - L'intégration des compagnies était certainement quelque chose de tout à fait nouveau et exigeait une attention particulière. Le Regroupement était la seule association au Québec qui s'occupait de la danse professionnelle. Il était même appelé à jouer un rôle sur la scène canadienne puisque l'association nationale, la CAPDO, avait cessé ses activités. Il y avait tant de choses sur la table ! Malgré les tentatives de prioriser et de rationaliser les actions, je ne comprenais pas pourquoi nous étions débordés à ce point-là. C'est lors de l'exercice d'identification des organismes de soutien pour chacune des disciplines représentées au Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) que j'ai compris. Pour la plupart des disciplines, il y avait plusieurs organismes associatifs, parfois jusqu'à une bonne douzaine, et pour le milieu de la danse, il y en avait un seul, le Regroupement québécois de la danse.

En parallèle, l'autre défi consistait à contrer cette espèce de culture ambiante selon laquelle il ne fallait pas créer de nouvelles structures. D'une part, les gouvernements n'avaient pas envie de se retrouver à devoir les financer parce que les budgets étaient généralement gelés.

Quant au milieu, il craignait que la création de nouveaux organismes ne soustraie des fonds destinés aux artistes et à la création. Or, grâce au travail de documentation réalisé par le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), on s'est rendu compte que c'était la consolidation des organismes vingt ans plus tôt qui avait notamment permis aux artistes du théâtre d'améliorer leurs conditions. L'importance de consolider les structures existantes m'est apparue clairement. Ce n'était pas évident à comprendre, le milieu de la danse étant toujours dans une situation extrêmement précaire. Heureusement, il y avait récemment eu la création de l'Agora de la danse et de Diagramme, ces organismes qui pouvaient en soutenir d'autres, qui favorisaient le développement du milieu. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai, par la suite, poussé pour qu'on incorpore La danse sur les routes du Québec. Je pensais qu'il fallait qu'il y ait d'autres organismes qui puissent voler de leurs propres ailes et que si nous voulions avoir d'autres fonds pour développer de nouveaux projets porteurs pour le milieu, il fallait faire de la place.

Enfin, un autre grand défi de mon mandat était d'organiser les suites des Premiers États généraux de la danse qui, en fait, se traduisaient d'une manière assez étrange en plan quinquennal absolument gigantesque. Je vous dirais quand même que, sur ce plan-là, beaucoup de choses ont été accomplies ou mises en route en suivant les recommandations, que l'on pense à la diffusion avec La danse sur les routes du Québec, à la visibilité avec l'*Étude sur la visibilité de la danse au Québec*¹ et la réalisation du site Québec Danse, au financement avec le M.A.L., à la professionnalisation avec la création du Programme de formation continue et l'élargissement du Programme d'entraînement.

RQD - Une victoire à souligner en particulier ?

FB - Je dirais qu'il y a des victoires internes et des victoires externes. Le plan stratégique fut bien sûr une démarche importante. Elle a permis de cheminer avec les membres du conseil d'administration dans la compréhension de ce qu'était le Regroupement pour réaliser un plan qui soit viable et qui corresponde à la réalité.

Mais pour moi la plus belle réalisation, c'est la création du Mouvement pour les arts et les lettres. Et c'est grâce aux tables de concertation autour de la main-d'œuvre, qui ont précédé la création du CQRHC, que les directions d'associations se sont concertées pour la première fois sur une base régulière.

Je vais vous raconter une anecdote. Un jour, je me suis rendue compte que je n'arrivais plus à rejoindre qui que ce soit du milieu, que même les piliers qui participaient le plus à la vie associative n'étaient pas disponibles. J'ai organisé un petit déjeuner avec quelques personnes et je leur ai demandé quels étaient, selon eux, les défis des quatre prochaines années en danse. Je crois que c'est Francine Bernier qui m'a répondu – vous allez rigoler – « Tu veux vraiment que je te dise quel va être le défi des quatre prochaines années ? Le burn-out généralisé du milieu ! » Et là je me suis dit : j'ai un méchant problème.

Lorsque j'ai rapporté cette anecdote à mes collègues des conseils du théâtre et de la musique, elles m'ont regardée et dit : « Ah bon ! toi aussi ? ». C'est alors qu'avec Dominique Violette du Conseil québécois du théâtre et Andrée Girard du Conseil québécois de la musique, nous avons décidé de faire une étude pour documenter les besoins en danse-musique-théâtre² et d'y intégrer la notion de travailleur culturel. Nous avons donc fondé l'Alliance pour le financement de la danse, du théâtre et de la musique, qui a ensuite mené à la création du M.A.L. J'ai toujours cru à la devise « l'union fait la force ». Et je crois que grâce à cette philosophie, bien des choses ont pu être réalisées. À mon sens, la réussite des actions du M.A.L. est principalement due à cette union des disciplines pour porter une voix unique. En ce qui concerne le milieu de la danse, il a eu la possibilité d'avoir une présence forte lors des actions du M.A.L., de sortir de sa peur de dire son indigence et de s'autoriser à revendiquer.

RQD - Avez-vous des regrets, des choses que vous auriez souhaité voir se réaliser ?

FB - Beaucoup a pu être accompli en suivant les recommandations des Premiers États généraux, même si c'était démentiel comme programme ! Mais, Rome ne s'est pas construite en un jour. Avant de quitter le Regroupement, j'ai réalisé que mobiliser un milieu qui travaille avec le corps est extrêmement difficile. Pour qu'une mobilisation se fasse autour du financement de la danse, qui était un enjeu majeur, il est devenu clair qu'il fallait un rassemblement de tous les intervenants pour que la force et la visibilité des revendications soient tellement grandes que les gouvernements ne puissent pas faire l'autruche. C'est d'ailleurs à cette époque-là que le Regroupement a été très actif pour mobiliser les partenaires canadiens autour de cet enjeu. Mais je voyais bien qu'il était très difficile de réunir les artistes et les travailleurs culturels - par ailleurs extrêmement sollicités - et c'est là que j'ai pensé que le meilleur moyen pour susciter la mobilisation de tous, serait de faire un sommet de la danse qui serait d'abord axé sur les rencontres artistiques

ce qui, en attirant aussi les grands noms de la danse, aurait permis d'avoir une visibilité médiatique incontournable. Je suis partie avant que cela puisse se réaliser.

J'aurais aussi aimé pouvoir aider concrètement le milieu de l'enseignement de la danse à l'échelle du Québec – et j'inclus ici les écoles dites de « loisir » – à se doter d'un programme adéquat de certification des enseignants, comme ils cherchaient à le faire depuis de nombreuses années.

RQD - Quel regard portez-vous sur le RQD aujourd'hui ?

FB - Je vous dirais que j'ai été très impressionnée par la mobilisation du milieu lors des Seconds États généraux. Heureuse de découvrir toutes ces nouvelles têtes, signe que la relève est très vivante et présente. J'ai été ravie de voir le chemin parcouru vers la professionnalisation des membres, la prise de parole des jeunes. Je pense que le Regroupement a un réel poids dans la vie sociale, politique et artistique du Québec et qu'il a fait un cheminement et un travail d'envergure ces dernières années.

Par contre, en tant que membre du comité de synthèse des États généraux, j'ai ressenti un fort sentiment d'impuissance face à l'ampleur des attentes et des défis à relever. Ce qui me rassure, c'est que les recommandations ne constitueront pas le prochain plan quinquennal du RQD comme ce fut le cas en 1995 car un plan de développement va être rédigé à partir des recommandations. Je crois que c'est très positif. Le Regroupement devra faire des choix stratégiques en fonction de sa capacité de mise en œuvre, car il ne peut répondre à l'ensemble des besoins du milieu ni être sur tous les fronts.

Bien sûr, la priorisation est un exercice terriblement exigeant parce que le milieu est diversifié et que les besoins sont grands. Sauf qu'il y a des besoins communs à tous et, lorsqu'ils sont clairement identifiés, il faut avoir le courage de se limiter à un nombre restreint de priorités pour avoir les moyens de s'y consacrer et de pouvoir escompter des résultats probants.

Pour terminer sur une note « énergisante », j'ai participé récemment à un superbe Parcours Danse organisé par La danse sur les routes du Québec. C'était passionnant de découvrir ces jeunes talents et de suivre l'évolution de chorégraphes à la signature forte. Très intéressant aussi d'assister au processus de création de Danièle Desnoyers et de voir les liens profondément établis depuis une dizaine d'années entre le milieu de la danse et celui de la diffusion pluridisciplinaire. Que de chemin parcouru et combien cette fameuse concertation peut-être porteuse et précieuse !

Propos recueillis par Judith Lessard Bérubé

1. *Étude sur la visibilité de la danse au Québec*, réalisée par CROP pour le RQD, février 1999.
2. *Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre*, réalisée par Le Groupe DBSF pour l'Alliance pour le financement de la danse, du théâtre et de la musique, avec la collaboration du RQD, 2000.

Entrevue avec Lorraine Hébert

Directrice générale du Regroupement québécois de la danse depuis 2003



photo: Martine Doyon

RQD - Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec ont eu lieu en avril dernier. Les attentes que cet événement a suscitées sont élevées. Où en est le RQD à l'issue de cet exercice hautement démocratique et devant la responsabilité d'en assurer les suites?

Lorraine Hébert - Il faut savoir que les États généraux de la danse sont le résultat de quatre ans de travail, la première demande de soutien pour mener des travaux de préfiguration ayant été déposée à la Brigade volante du Conseil des Arts du Canada à l'automne 2004. Les étapes de conception, de planification et de recherche de financement ont demandé plus de temps que prévu si l'on se réfère au premier échéancier du projet des Grands Chantiers présenté aux trois conseils des arts au cours de l'année 2006, et qui prévoyait la tenue des États généraux de la danse en 2008. La difficulté d'attacher le financement requis explique que les travaux des Grands Chantiers de la danse n'aient pu démarrer qu'en mars 2008, la chargée de projet n'ayant pu être embauchée avant décembre 2007.

Le projet était ambitieux, nous le savions, mais nous avions la conviction que la démarche proposée, en dépit de sa lourdeur en énergies humaines et ressources financières, était celle qu'il fallait emprunter. Les Grands Chantiers de la danse, c'était d'abord et avant tout un processus de consultation et de concertation auquel un nombre élevé de professionnels de la danse étaient invités à participer sous une forme ou une autre, et la dynamique de réflexion, nous y tenions mordicus, devait favoriser des échanges intersectoriels et intergénérationnels. Il faut rappeler l'objectif que nous poursuivions avec les Grands Chantiers de la danse : faire en sorte que le milieu de la danse se dote d'une vision collective du développement de la discipline, ce qui présupposait la connaissance des besoins et des réalités des uns et des autres et la compréhension des relations d'interdépendance entre tous les acteurs de la chaîne, qu'il s'agisse de formation, de recherche, de création, de production, de diffusion et de services. Il est vrai que les travaux des Grands Chantiers, de par leurs thématiques transversales, ratissaient large. Trop large, diront certains! Mais le

choix de ces thématiques répondait justement à la volonté de favoriser la réflexion en dehors du cadre habituel qui sépare les fonctions et les secteurs de la pratique de la danse. Le défi des défis pour la danse en est un de structuration et de consolidation qui affecte tous les maillons de la chaîne et, dieu sait, qu'ils sont tricotés serrés en danse!

C'est dans le même esprit que nous travaillons sur le Plan directeur de la danse professionnelle du Québec, car il s'agit de donner forme à une vision collective et systémique du développement de la danse professionnelle du Québec. Nous nous inspirons, c'est certain, des recommandations adoptées dans la majorité des cas à l'unanimité, mais en les traitant selon des axes d'intervention qui permettent de mieux identifier les acteurs, les destinataires, les fonctions visées, les modes et les niveaux d'intervention souhaités pour obtenir des effets véritablement structurants sur l'ensemble de la discipline. À cette étape-ci des travaux sur le Plan directeur, nous regardons comment d'autres pays, je pense entre autres à la Grande-Bretagne, ont abordé la question de la structuration de la discipline en prenant en compte tous les éléments de la chaîne, depuis la formation jusqu'à la médiation artistique, en passant par la recherche, la création, la production, la diffusion locale, nationale et internationale. Et s'il faut déjà identifier des priorités, je dirais très spontanément qu'il faut en tout premier lieu revaloriser l'acte de recherche et de création en danse et mieux faire comprendre la spécificité du cycle de production d'une œuvre chorégraphique. Car tout ce qu'on peut imaginer comme intervention structurante, quel que soit le secteur de pratique visé, doit permettre aux artistes d'atteindre des niveaux très élevés d'excellence et de compétitivité sur le plan de l'innovation. Je persiste à croire en la nécessité d'améliorer de manière significative les conditions de recherche, de création et de production en danse. Le vrai défi du Plan directeur est d'en arriver à proposer des stratégies d'intervention qui convergent dans la même direction : renforcer le noyau dur de la danse, un art de recherche et de création dont le déploiement exige des investissements structurants en formation, promotion, diffusion, médiation et conservation.

Si l'on peut considérer comme un grand succès l'ensemble de l'opération, les États généraux de la danse sont déjà loin derrière nous, et la responsabilité qui incombe maintenant au RQD est énorme, compte tenu de ses ressources et des dossiers qui continuent de tomber sur sa table, qu'on soit ou non en train de plancher sur un plan directeur. Le défi est de ne pas céder à la pression qui vient de toute part et de rester concentrés sur la tâche, en revendiquant du temps et de l'espace pour réfléchir... L'important est de bien faire ce que nous avons à faire, et il n'est pas vrai que l'éléphant accouchera d'une souris. Tous les jours, c'est ce que je me dis, en repensant à ce qu'il a fallu comme détermination et conviction pour en arriver là où nous nous sommes rendus en avril 2009. La mine d'or que nous avons sous les yeux, nous trouverons les moyens d'en extirper les filons. Ce plan directeur doit être inspirant, mobilisant et engageant pour un nombre important d'acteurs et sur plusieurs années. Nous devons, bien sûr, prendre en compte les opportunités et les contraintes actuelles mais, si nous devions nous y limiter, nous aurions failli à la tâche : penser en dehors du cadre existant et en fonction des spécificités et des réalités de la danse.

RQD - Tu as beaucoup parlé du Plan directeur et de ce qu'il exige comme travail de réflexion, mais comment vois-tu l'avenir du RQD?

LH - En même temps que nous travaillons sur le Plan directeur, nous sommes engagés dans une démarche de planification stratégique et pour cause! Il paraît évident que le RQD aura un rôle à jouer dans l'implantation du Plan directeur et il se révèle beaucoup plus important que nous aurions pu le penser au moment où le RQD se lançait dans les Grands Chantiers de la danse. Cela dit, les États généraux ont eu un effet de stimulation extraordinaire sur la communauté et plusieurs projets sont dans l'air sinon déjà en développement. Il faut donc en tenir compte dans la réflexion stratégique que nous sommes en train de faire, notre plus grand souci étant de continuer à bien jouer notre rôle sur le plan de la mobilisation et de la concertation des énergies et des troupes autour de projets structurants. Pour cela, le RQD doit pouvoir mieux déployer ses antennes, en misant sur des mécanismes permanents de consultation et de concertation, ce qui nous amène à revoir nos structures actuelles de représentativité, nos modes de consultation et nos outils d'information et de communication. C'est d'ailleurs dans cet esprit, et dans les retombées des travaux des Grands Chantiers de la danse, que nous avons déposé le projet d'un Observatoire de la danse dans le cadre du programme Relance Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec. Espérons qu'il soit reconduit pour une autre année, car n'ayant obtenu qu'une fraction du montant demandé, nous ne pourrions pas, comme il se devrait, faire le virage qui s'impose pour rester dans le radar.

Chose certaine, il y a un avant les États généraux de la danse pour le RQD, période que je qualifierais de positionnement comme organisme de mobilisation et de concertation de la



communauté québécoise de la danse professionnelle sur la scène locale, provinciale et fédérale. Et il y a un après les États généraux. Le RQD doit trouver les moyens de s'ouvrir sur le monde, de tirer profit des avancements prodigieux qu'a connus la danse dans des pays qui se sont dotés de plans de développement, d'ailleurs fort inspirants concernant le positionnement de la danse dans l'espace public et à l'échelle internationale, la place de la danse à l'école, la reconnaissance de la diversité des styles de danse, l'importance d'un système de formation qui assure un continuum de qualité depuis l'école primaire, ou de loisir, jusqu'à l'institution de formation professionnelle, le besoin d'infrastructures et d'équipements adaptés et identifiés à la danse, etc.

Il y a beaucoup à faire et, même si on nous dit souvent que le RQD ne peut pas tout faire, il s'avère que dans la réalité il est souvent le seul à pouvoir prendre en main la majorité des dossiers qui tombent sur la table. Je pense entre autres à celui des chorégraphes qui, appelés à être représentés par l'Union des artistes à la suite de la demande de reconnaissance qu'elle déposait à la CRAAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs) en juillet 2008, demandaient au RQD d'intervenir en leur nom pour que la danse de création et de répertoire soit exclue du champ de juridiction visé par l'UDA. Pour finalement réaliser, à travers cette bataille juridique ardue et coûteuse, et en même temps que se tenaient les travaux de la commission L'Allier, que la question de la professionnalisation des relations de travail ne peut pas se régler à la pièce ou au cas par cas. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il faudra traiter les recommandations qui, adoptées à l'unanimité lors des États généraux de la danse, réclament l'amélioration des relations de travail au sein de la profession, soit par l'adoption de codes d'éthique par chacun des secteurs de la pratique, soit encore par la définition de règles visant à améliorer les communications au sein des équipes de travail, soit enfin par l'établissement d'un bilan qualitatif et quantitatif de la syndicalisation des danseurs. Quant au rôle que pourrait être appelé à jouer le RQD, dans ce genre de dossiers, la réponse est loin d'être simple mais la question mérite d'être posée, maintenant.

Quels que soient les choix d'orientations que le RQD sera appelé à faire dans les mois qui viennent, il est devenu impérieux d'interroger les capacités et les limites de son organisation actuelle. D'être au service du milieu est exaltant mais il arrive qu'on oublie que le RQD est un organisme qui, au même titre que les autres organisations du secteur, est confronté à un manque criant de ressources humaines et financières.

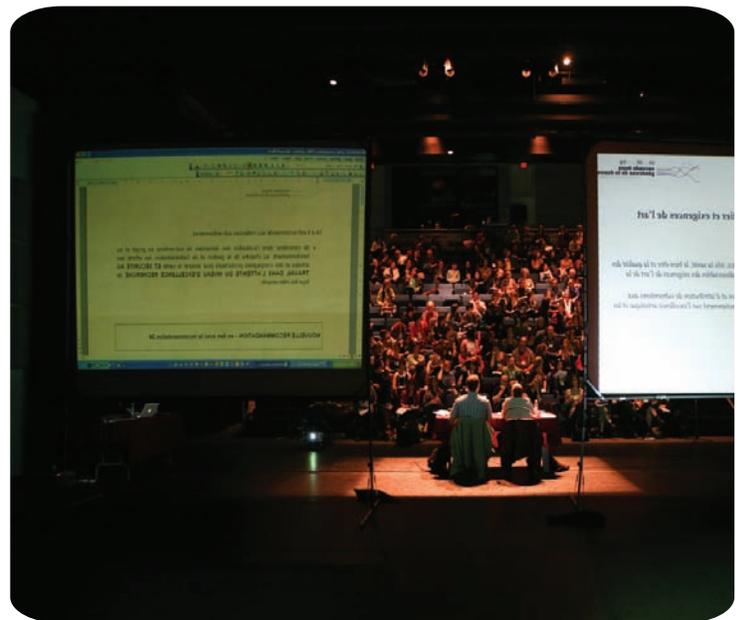
RQD - Est-ce que depuis que tu es en poste, il y a des choses que tu regrettes de ne pas avoir pu faire?

LH - Le manque de distance rend difficile la réponse. On peut toujours faire mieux et je suis du genre à penser qu'on peut tout faire quand on le veut vraiment. Si j'ai un regret, c'est parfois d'être comme je suis, c'est-à-dire que je vois tout dans des ensembles, du genre tout est dans tout, contrairement à d'autres qui arrivent rapidement à isoler quelques paramètres autour desquels développer des programmes, des plans d'action ou des projets d'intervention. Et ça marche! Mais il y a des moments dans l'évolution d'un milieu où il faut mettre la table pour tout le monde en sachant que plus ils seront nombreux à la partager et plus il y en aura pour prendre les affaires en mains. Cela dit, je dois avouer qu'après six ans au RQD mon impatience est plus difficile à tempérer et que mon seuil de tolérance à l'indignation, devant les conditions faites aux artistes et travailleurs de la danse, est parfois assez bas. De retravailler avec la consultante Pascale Daigle, de la firme DS 20|07, sur le Plan directeur, et de savoir qu'à partir du mois de mars nous serons soutenues par un comité de suivi, aident à trouver l'équilibre et la motivation requis pour aller au bout du projet des Grands Chantiers de la danse. Le pari, inutile de se le cacher, est audacieux, mais je reste convaincue qu'il vaut la peine d'être tenté dans les circonstances actuelles.

Propos recueillis par Judith Lessard Bérubé



.....
Soirée d'ouverture des Seconds États généraux de la danse à Circuit-Est centre chorégraphique.



.....
Assemblée plénière à l'Agora de la danse



25 bonnes raisons de fêter les 25 ans du RQD

On dit de la mémoire qu'elle est cette faculté qui oublie. Le RQD a voulu la soumettre à l'entraînement. Il a fait appel à la mémoire de 25 personnes qui ont généreusement puisé dans leurs souvenirs pour apporter un éclairage tout personnel à 25 faits saillants, tirés de l'histoire du RQD. Un effort de réminiscence collective, avec ses trous et ses trouvailles, qui fait voir à quel point le RQD est tissé serré d'histoires individuelles. Vous rappelez-vous de...?

Avant de s'appeler Regroupement québécois de la danse, l'association qui rassemble aujourd'hui plus de 500 individus et organismes de tous les secteurs de la danse professionnelle au Québec s'est appelée Regroupement des professionnels de la danse du Québec. Un homme s'est battu pour son avènement en 1984. Son nom est Gaétan Patenaude. Devenu coordonnateur au Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, il était à l'époque président et coordonnateur de la section québécoise de l'Association Danse au Canada. Le texte qu'il signe dans ce dossier retrace bien dans quelles circonstances et avec quels appuis tout cela s'est produit. Ce que nous voulons souligner ici, ce sont les faits marquants qui ont émaillé l'histoire encore jeune mais déjà riche du RQD. Nous en avons choisi 25 et avons demandé à 25 personnes de plonger dans leurs souvenirs pour mieux teinter d'humanité cette rétrospective. Une façon sympathique de mesurer le chemin parcouru et de rappeler que derrière les actions et les victoires, il y a d'abord et avant tout des individus. Des passionnés qui se battent pour donner à la danse une place aussi importante dans la société que celle qu'elle occupe dans leurs cœurs.

1. La création de l'Agora de la danse

C'est du fabuleux laboratoire du Groupe Nouvelle Aire de Martine Époque que sont sortis les Édouard Lock, Louise Lecavalier, Ginette Laurin et autres Louise Bédard ou Paul-André Fortier. C'est aussi en partie grâce à Martine Époque que le milieu de la danse réussit à se doter d'un lieu de création et de diffusion. L'Agora de la danse naît de sa détermination et de ses efforts conjugués à ceux de Florence Junca-Adenot, alors vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'UQAM, et à ceux du Regroupement. On est en 1986, le Festival international de nouvelle danse fait de Montréal un carrefour international de la danse et **Charles-Mathieu Brunelle** chapeaute la Table chorégraphes du Regroupement.

« Le Regroupement a donné une voix aux chorégraphes, et son directeur général Gaétan Patenaude a fait un travail de lobbying fantastique, assure l'ex-chorégraphe devenu directeur des Muséums nature de Montréal. Il a permis que les talents québécois soient reconnus au CAM, au CALQ et au CAC. À ce moment-là, la danse était aussi provocante, novatrice et rafraîchissante que le sont aujourd'hui les arts médiatiques et les nouveaux médias. Mais c'était des années difficiles où les chorégraphes indépendants se côtoyaient dans des studios surchauffés où il n'y avait pas de place pour accueillir le public. L'Agora apparaissait comme un lieu symbolique de rassemblement que le foisonnement artistique commandait. »

2. Une enquête sur la santé et la sécurité au travail

En 1988, le RQD s'attaque à un tabou en lançant une grande enquête portant sur la prévention, la nature, la fréquence et la gravité des blessures chez les professionnels de la danse au Québec. L'initiative est si novatrice et inspirante que les résultats de l'étude seront présentés au Festival Montpellier Danse, en France. Elle aura permis au RQD de se faire connaître des médias et du public en général et d'obtenir les grandes lignes d'un premier contrat social pour le milieu de la danse professionnelle. Financés en partie par le ministère des Communications du Canada, le ministère des Affaires culturelles du Québec et par l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail, les travaux sont menés par le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention en santé et sécurité du travail. La danseuse et professeure au Département de danse de l'UQAM **Manon Levac** fait partie des personnes interviewées.

« Cette vaste étude a pour moi le visage du sociologue Michel Perreault, dit-elle. Je me souviens de son écoute et de sa curiosité lors de deux très longues et passionnantes entrevues sur les blessures en danse. Pour un danseur, aborder cette question si intime et déroutante n'est pas aisé. Je lui suis reconnaissante d'avoir accueilli, relancé, creusé mes réponses avec autant de rigueur que de sensibilité. J'ajouterai qu'au-delà de ce souvenir personnel, cette étude a permis aux danseurs



..... Jean-Pierre Perreault en entrevue

de sortir de leur isolement et a constitué un jalon important pour la reconnaissance de notre profession et de ses conditions d'exercice. »

3. Le Colloque Médias-Danse

Il y a 20 ans, déjà, l'insuffisance de la couverture médiatique en danse était un problème préoccupant. La mise à pied et le non-remplacement de la journaliste affectée à la danse au quotidien *La Presse* déclenche, en 1989, l'idée de réunir des professionnels de la danse et des médias de partout au pays et des États-Unis. Pendant toute une fin de semaine, une centaine de personnes débattent du profil de la couverture médiatique de la danse, des moyens de l'améliorer dans la presse écrite et les médias électroniques, de la relation critiques/artistes ainsi que du développement de la danse en lien avec les nouvelles technologies. **Diane Carrière** est alors chorégraphe, interprète, coordonnatrice du programme en danse de l'UdeM et présidente du Regroupement.

« C'était une époque d'effervescence et de croissance sans précédent et le Colloque a été l'un des premiers événements rassembleurs de la communauté artistique, raconte la retraitée. Tous les différents acteurs du milieu faisaient corps pour faire valoir que la mise en marché de la danse s'appuie en grande partie sur sa mise en mots et en images par les médias. La passion et la fougue de Gaétan Patenaude, directeur général du Regroupement et moteur de cette entreprise, et de Jeanne Renaud, présidente d'honneur et porte-parole de l'événement, me laissent un souvenir indélébile. »

4. La naissance de *Diagramme Gestion culturelle*

Dans la lignée du *Dance Umbrella of Ontario*, le Québec se dote de son premier organisme de services administratifs en danse en 1991. Le défi de la création de *Diagramme* est lancé par le Regroupement qui contribue à la sélection de sa première directrice générale et soutient techniquement ses premiers mois de fonctionnement. L'idée : offrir aux chorégraphes indépendants une bouée de sauvetage et un moteur de développement. **Danièle Desnoyers** fait partie des premiers à profiter de cette aide précieuse.

« C'était une époque où je m'inscrivais peu à peu dans un réseau européen de chorégraphes de la nouvelle génération. Il m'arrivait souvent de partir en tournée avec les danseurs pour plusieurs semaines, ce qui impliquait le contrôle de budgets importants et une logistique passablement complexe, raconte-t-elle. La collaboration avec *Diagramme* m'a procuré un grand soulagement mais aussi de nombreux questionnements, car on cherchait de nouvelles façons d'aborder la gestion d'une carrière d'artiste et il y avait beaucoup d'ajustements à faire de part et d'autre. Quand je vois le nombre d'artistes qui bénéficient aujourd'hui de l'aide de cette structure, je dis *Wow ! C'est fantastique de voir une telle évolution !* »

5. La refonte du Regroupement

1994. À l'heure où le Regroupement des professionnels de la danse du Québec fête ses 10 ans, les danseurs obtiennent leur adhésion à l'Union des artistes. La perspective de voir y adhérer éventuellement les danseurs salariés inquiète plusieurs compagnies de danse soutenues au fonctionnement par les Conseils des Arts. Elles cherchent alors un organisme pouvant défendre leurs intérêts et porter leurs voix. Elles frappent naturellement à la porte du Regroupement des professionnels de la danse du Québec qui ne regroupe alors que des individus. À cette époque, **Pierre Des Marais**, directeur général de la Fondation Jean-Pierre Perreault, est chargé de défendre leur requête auprès des professionnels qui ne voient pas d'un bon œil l'intégration des compagnies au Regroupement. Le processus sera long pour arriver à convaincre de transformer la structure, les statuts et les règlements du RPDQ qui deviendra, à l'issue des premiers États généraux de la danse, le Regroupement québécois de la danse.

« À l'époque, je pense que plus de 50 % des danseurs de Montréal étaient salariés et les membres du Regroupement craignaient que les compagnies ne deviennent dominantes, raconte celui qui est aujourd'hui codirecteur de *Danse Danse*. Elles étaient alors perçues comme de riches employeurs dont il fallait se méfier. De leur côté, les organismes voulaient une voix équivalente à leur importance et ne comprenaient pas que le président du RQD soit un artiste indépendant. Pendant une année, j'ai dû revenir deux fois par semaine devant le

groupe de négociation pour parvenir à une entente. Le plus aberrant, c'est que je ne pouvais pas nécessairement compter sur l'appui des chorégraphes des compagnies, qui étaient membres du Regroupement à titre individuel. Un jour, Jean-Pierre Perreault a même affirmé publiquement qu'il n'était pas sûr que l'intégration des compagnies soit une bonne idée ! Il ne se rendait pas compte de la portée de ses paroles en exprimant ainsi sa solidarité à l'endroit des danseurs. Il craignait peut-être que les chorégraphes rattachés à des compagnies délèguent peu à peu leur pouvoir de représentation au RQD entre les mains de leurs administrateurs. Les négociations ont été dures jusqu'à la dernière minute, mais elles ont permis que tous les secteurs de la danse soient représentés par un seul organisme et c'est ce qui fait la force du RQD. »

6. Les premiers États généraux de la danse

Avec la prolifération des compagnies de danse dans les années 1980, dont certaines placent Montréal sur la carte internationale de la danse, la nouvelle génération des Énard, Blackburn, Desnoyers, parmi bien d'autres, a du mal à se tailler une place et l'ambiance générale est à la morosité. Le Canada sort d'une récession économique, les politiques de droite s'intensifient presque partout au pays et l'on s'inquiète de compressions imminentes dans les programmes de soutien aux arts. C'est dans ce contexte que les Premiers États généraux de la danse sont organisés. Pendant près d'une année, un comité organisateur et sept groupes de travail planchent pour élaborer les quelque 80 recommandations qui donneront lieu à un premier Plan de développement triennal du secteur de la danse au Québec. En février, 119 délégués des différents secteurs sont réunis à l'Agora de la danse. Jeune chorégraphe et président du Regroupement, **Sylvain Énard** est parmi eux.

« Je me souviens de l'effervescence qui entourait la préparation de cette première grande consultation du milieu. Il y avait beaucoup d'attentes et beaucoup d'inconnus. C'était une première au Canada et, je crois, en Amérique du Nord. C'était donc une très grande aventure pour ce qui était à l'époque le Regroupement des professionnels de la danse du Québec. Les enjeux étaient importants et tout le milieu voulait être à la hauteur du défi. Je me souviens d'une forte tendance du milieu à se dévaloriser face à sa capacité d'analyser et d'énoncer clairement ses préoccupations. Ce sentiment d'insécurité teintait même tellement certaines interventions que la présidente d'assemblée, madame Monique Simard, avait soulevé le sujet en assemblée plénière pour affirmer le contraire. Nous avions besoin d'être rassurés sur ce point, ce qui n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. »

7. Un Programme de soutien à l'entraînement des danseurs

Pas facile de se maintenir en forme quand on n'a pas de contrat et que le compte en banque est à sec. Pour soutenir les interprètes et contribuer à l'excellence artistique, le Regroupement crée le programme de remboursement des classes d'entraînement en 1994. Aujourd'hui, tous les danseurs qui y sont admissibles peuvent en bénéficier. Sur la base « du premier arrivé, premier servi », ils profitent d'un remboursement de 7 \$ par cours pris au Québec jusqu'à épuisement des fonds alloués au programme. Si la chose semble acquise aujourd'hui, il a fallu se battre pour obtenir ces avantages. **Claire Adamczyk**, conseillère culturelle en danse au Conseil des arts de Montréal de 1983 à 2004, était en première ligne.

« La mise en place des classes d'entraînement a nécessité beaucoup de persuasion et de persévérance pour convaincre le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal de s'associer à un tel projet, car celui-ci ne soutenait que les compagnies et non les individus. Puis, il a fallu convaincre les danseurs de prendre, en priorité, des classes de danse plutôt que d'autres formes d'entraînement qui s'offraient à eux. Plus tard, les deux autres paliers de gouvernement se sont joints au programme augmentant du même coup le budget disponible. Je suis très heureuse de ce projet et de ses retombées positives pour l'ensemble des interprètes. »

8. Célébrer la Journée internationale de la danse

C'est en 1995 que le RQD organise le premier événement autour du 29 avril, déclaré Journée internationale de la danse par l'Unesco. La travailleuse culturelle **Ginette Ferland** est alors une artiste très active au sein du collectif Brouhaha Danse. C'est elle qui assumera la direction artistique des célébrations de la JID de 1998 à 2000. Parmi les diverses activités au programme de ces effervescentes Journées, elle cite la grande parade urbaine filmée pour le journal télévisé, le Bal Dingue avec le premier bal moderne, une création chorégraphique dirigée par le public et un cabaret de danses ethniques avant l'arrivée du DJ. Elle se souvient aussi avec fierté de la programmation familiale qui avait réuni sur une même scène des artistes professionnels et des élèves des écoles montréalaises et repense avec émotion aux quatre heures de programmation de solos et de duos dans une vitrine de la rue Saint-Laurent.

« Je suis nostalgique de cette époque où je n'étais pas juste dans les chiffres et la sollicitation, lance-t-elle. Je me revois essayant de faire des loges dans l'arrière-boutique de Latitude Nord. Nous étions tous regroupés, unis autour de notre pratique, face au public. Cela nous procurait un sentiment de joie et de grande force. »



..... Les Soeurs Schmutt, *Pas de danse, pas de vie!* (2005)

9. La création de *La danse sur les routes du Québec*

Aux Premiers États généraux, le Comité Diffusion souligne que les œuvres québécoises circulent de moins en moins sur leur propre territoire et qu'il est urgent de prendre des mesures pour transformer cette réalité. La situation est grave et semble sans issue. Gaétan Patenaude engage alors Lorraine Hébert, en juillet 1995, pour élaborer un projet pilote qu'elle dépose au RQD avant de rejoindre l'équipe du théâtre francophone au Conseil des Arts du Canada, en décembre 1996. C'est d'ailleurs à l'automne 1995 qu'aura lieu un premier Parcours danse rassemblant à Montréal un groupe de diffuseurs invités à aller à la rencontre d'une dizaine de compagnies de danse. En 1997, sous la coordination de Suzanne Benoît, et après plusieurs séances de concertation avec des diffuseurs intéressés par le projet de *La danse sur les routes du Québec*, le RQD obtient du ministère de la Culture du Québec des fonds de démarrage. Diane Perreault prendra le relais de Suzanne Benoît à la coordination, suivie quelques années plus tard de Tessa Goulet qui, en 2000, transforme la DSRQ en une corporation satellite du RQD. Depuis 2003, Paule Beaudry en assume la direction générale. En quelque dix ans, *La danse sur les routes du Québec* s'est imposée comme modèle auprès d'autres disciplines des arts de la scène et au Canada. **Gilles Savary**, directeur général de Fortier Danse-Création et membre du CA de l'époque pendant plusieurs années, se rappelle :

« Lorsque j'ai commencé à travailler en danse en 1987, le milieu consacrait plus d'énergie à se plaindre qu'à agir et il avait de la difficulté à se rallier à des causes communes. *La danse sur les routes du Québec* est le résultat de l'engagement du RQD à résoudre une problématique complexe. Elle est une preuve que l'engagement et la détermination peuvent nous permettre d'agir sur nos destinées. Depuis 1994, notre milieu a progressé de façon spectaculaire. Nous sommes maintenant conscients de notre capacité à affronter les défis et du temps nécessaire pour que s'opèrent des changements. Les résultats ne sont pas toujours immédiats, mais nous devons demeurer patients et persister, car des générations futures d'artistes et d'artisans bénéficieront de notre travail. »

10. La naissance du Conseil québécois des ressources humaines en culture

Ce qu'on appelle formellement les « ressources humaines » dans le secteur culturel, ce sont toutes les personnes qui font battre le cœur de la vitalité artistique d'une ville ou d'une discipline. Et c'est de leur volonté et de leurs efforts dont on parle lorsqu'on dit que les réalisations artistiques sont portées à bout de bras! Dès 1994, les enjeux liés au développement de cette main-d'œuvre sont au cœur des préoccupations de plusieurs associations culturelles qui vont travailler de concert pendant cinq ans pour donner naissance au Conseil québécois des ressources humaines en culture. À titre de directrice générale du RQD, **Françoise Bonnin** a contribué à la mise sur pied de cette instance permanente de concertation et d'action et en a assumé la vice-présidence pendant deux ans.

« L'importance du CQRHC, elle est là : elle a permis aux milieux artistiques et culturels qui ne se connaissaient pas, qui ne se côtoyaient pas, qui ne se parlaient pas, de se rencontrer régulièrement sur des enjeux communs, affirme-t-elle. Et ce qui a changé, c'est qu'avec ces rencontres et avec la mise sur pied, durant ces mêmes années, du Mouvement pour les arts et les lettres, les travailleurs culturels sont pour la première fois devenus des gens que l'on nomme et qui sont maintenant intégrés dans les considérations sur les besoins en développement professionnel. »

11. La fondation du Mouvement pour les arts et les lettres

Valoriser les arts dans toutes leurs dimensions pour défendre une augmentation des enveloppes budgétaires pour les arts au Québec, dans une période où le déficit zéro justifie bien des coupures : tel est l'objectif qui a conduit à la création du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) en octobre 1999. L'association rallie aujourd'hui quelque 15 000 artistes et travailleurs culturels sous la bannière de sept regroupements nationaux et de 13 conseils régionaux de la culture. Parmi ceux-ci, le RQD se distingue par sa combativité et par l'engagement de ses membres. Président du RQD de 1999 à 2004, **Pierre-Paul Savoie** participe à six actions publiques et, rapidement, le M.A.L. obtient un accroissement de 40 % du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec.

« J'ai eu le privilège de contribuer à un moment fort de notre histoire culturelle, commente le chorégraphe-interprète. Ce front commun et la mobilisation qu'elle engendra ont grandement favorisé une prise de conscience collective et l'engagement de tout le milieu culturel. Celui des membres du RQD a contribué à donner une voix à la communauté de la danse et à la souder. Mes souvenirs les plus vivides sont le rassemblement de 700 artistes au TNM, les manifestations

publiques et mon témoignage devant la Commission de culture. J'ai tiré de merveilleux enseignements de cette expérience unique et j'y ai vu la preuve que la mobilisation autour d'enjeux communs peut profiter à chacun. »

12. Un Patrimoine culturel humain en péril

Février 2000. Chargée de faire l'examen des rôles du Conseil des arts et lettres du Québec et de la Société de développement des entreprises culturelles, la Commission de la culture du gouvernement du Québec reçoit une trentaine d'organismes québécois dans le cadre d'audiences publiques. Le RQD y présente le mémoire *Un Patrimoine culturel humain en péril*, le fruit de deux ans de réflexion du conseil d'administration du RQD sur la question du financement de la danse. Au-delà de la qualité et de la pertinence de ce document, rédigé par Lorraine Hébert, alors pigiste, ce sont les témoignages des artistes présents à l'audience qui impressionnent. Fraîchement élu président du RQD, le chorégraphe Pierre-Paul Savoie ébranle Line Beauchamp par son vibrant plaidoyer sur les conditions difficiles et dangereuses dans lesquelles les danseurs exercent leur art. Porte-parole de l'opposition officielle pour la culture, elle choisira de soutenir la danse et continuera de le faire une fois devenue ministre de la Culture. La directrice générale Françoise Bonnin et les artistes Louis Robitaille et **Ginette Laurin** font également partie de la délégation du RQD.

« Nous nous étions déplacés jusqu'à Québec et je me souviens de notre déception devant tous les sièges vacants du côté des représentants du gouvernement, raconte la chorégraphe. Cela nous envoyait le message que la culture n'avait pas grande importance et Pierre-Paul Savoie avait manifesté clairement notre mécontentement en soulignant qu'il y avait péril en la demeure. Les réactions des représentants politiques m'avaient donné l'impression qu'ils ne saisissaient pas les réalités et les enjeux de la danse. Leurs propositions pour améliorer la situation consistaient à poser des *Band-Aid* sur des bobos, tant ils étaient loin de saisir le fond du problème. Il y avait un énorme fossé entre eux et nous. »

13. Des règlements adaptés au Plan de développement stratégique 2000-2003

Depuis sa restructuration de 1994, le RQD fonctionne avec quatre comités sectoriels et 14 sous-comités qui travaillent en vase clos avant de soumettre de multiples recommandations au conseil d'administration composé de 13 personnes. La machine est trop lourde à gérer. Les capacités humaines et financières ne suffisent pas pour répondre à toutes les demandes. Grâce à la modification des règlements généraux et à l'adoption d'un premier plan stratégique (2000-2003) le RQD clarifie sa mission et la recentre sur des enjeux communs. **Christine Bouchard**, alors directrice générale de LADMMI, est l'une des membres du CA. Elle est aux premières loges pour témoigner de ces transformations :

« Il fallait changer la façon de représenter les groupes au sein du RQD et le nombre des possibilités d'avancement pour le milieu était aussi fascinant que l'ampleur des besoins à combler était effrayant, raconte l'actuelle directrice de la programmation culturelle à Bibliothèque et archives nationales du Québec. Le défi était de faire les meilleurs choix et de satisfaire des besoins individuels et collectifs dans tous les secteurs représentés. Le tout s'est fait en harmonie, je n'ai jamais senti de clivage entre les différents groupes et si les mandats semblaient très ambitieux, ils ont sans doute conduits à un meilleur positionnement de la danse dans les médias et dans le paysage culturel au Québec et à l'étranger. »

14. Le développement professionnel au RQD

Quand elle est engagée comme adjointe à la direction au RQD, **Maryse Gervais** ne se doute pas qu'elle en deviendra, en 2001, la coordonnatrice du développement professionnel. Jusque-là, les occasions sont rares de suivre des classes de maîtres au Québec et, en dehors des deux ateliers qu'elle organise en moyenne chaque année, la formation continue se résume aux classes d'entraînement que s'offrent les interprètes. En 2000, une « Entente sur la mise en œuvre de la stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture » est signée entre le ministère de la Culture et des Communications et Emploi-Québec. Elle prévoit une enveloppe de près de 27 millions, dont plus du tiers est consacré au Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. Grâce à l'appui du Conseil québécois des ressources humaines en culture (qui est devenu depuis son employeur), un nouveau poste est créé pour la travailleuse culturelle qui va voir ses moyens d'action décuplés. Depuis son départ du RQD, la relève du Service du développement professionnel est assurée avec succès par Dominic Simoneau.

« À l'ouverture du poste, les choses se sont déroulées de manière assez informelle et je ne pouvais pas prévoir toutes

les portes que cette nouvelle fonction allait m'ouvrir, se souvient-elle. Ce poste à temps plein me permettait non seulement d'aller chercher du financement, mais aussi de mener une réflexion et des consultations auprès de représentants de tous les secteurs de la pratique. Ce travail d'analyse des besoins m'a permis d'élaborer un vrai plan de formation et de développement professionnel. Si les interprètes sont restés très présents dans la programmation des activités, nous avons au fil des années réussi à en diversifier l'offre et la clientèle. »



Stage de création en vidéodanse au Studio 303 (2009)



Classe technique du RQD

15. Une mobilisation pancanadienne

En 2000, le Conseil des Arts du Canada voit son enveloppe budgétaire augmentée de 25 millions de dollars récurrents. Le fait qu'il n'attribue que 400 000 \$ à la danse déclenche l'une des actions de représentation les plus intensives et les plus exigeantes conduites par le RQD. Dès les premiers mois de 2001, il remet au président du CAC, monsieur Jean-Louis Roux, un document intitulé *La Danse en péril*. Dans la foulée, le Regroupement s'unit au *Dance Umbrella of Ontario* pour orchestrer la campagne *Dance at risk – National Petition Action Group*. Les principales organisations en danse à travers le pays appuient toutes la démarche, et la pétition réclamant un meilleur appui du CAC recueille 650 signatures. On y exige notamment que le CAC finance une enquête nationale sur la danse professionnelle au Canada. Un financement est accordé pour une étude préliminaire que **Louise Laplante**, qui venait de quitter la Fondation Jean-Pierre Perreault, accepte de coordonner.

« Cette histoire n'a pas connu le dénouement que nous aurions souhaité, après y avoir consacré autant d'efforts, regrette celle qui est aujourd'hui chargée des affaires gouvernementales et des projets spéciaux à l'Orchestre symphonique de Montréal. L'accord pour cette étude préliminaire avait créé beaucoup d'espoirs et nous étions très fiers de poser les bases de cette première enquête nationale. Hélas, devant les coûts de réalisation de cette étude nationale, évalués par la firme Deloitte et Touche à plus de trois cents mille dollars, le Conseil des Arts du Canada déclare forfait et opte plutôt pour des études sectorielles, dont certaines en collaboration avec Patrimoine canadien. Cette décision n'a évidemment pas été bien reçue par le Comité de pilotage qui, constitué de personnes-clés de la communauté de la danse au Canada, étaient convaincues de la nécessité de conduire une étude d'envergure. »

16. Un Service des communications

Février 2000. Le RQD peut enfin compter sur une ressource à temps plein aux communications. Plusieurs projets sont dans la mire, dont celui de doter l'association d'un site Internet. Le témoignage de **Catherine Caron**, la première à occuper le poste de responsable des communications, et ce, jusqu'en 2002, permet d'imaginer la voie qu'elle ouvrait au chapitre des communications avec la mise en ligne du site Québec Danse. Sur sa lancée, et grâce au soutien du Conseil des Arts du Canada, deux autres personnes s'investiront corps et âme dans le développement d'un Service des communications devenu, aujourd'hui, le cerveau directeur du RQD : Marilou Aubin (2004-2006) et Judith Lessard Bérubé (2006 -). Histoire de remettre les choses en contexte, reprenons du début.

« En 2000, nous avions dû, faute de moyens, cesser la publica-

tion de notre bulletin imprimé, ce qui était bien décevant pour une nouvelle responsable des communications qui, comme par hasard, est aujourd'hui rédactrice en chef adjointe d'une revue. Le projet du portail s'est donc imposé. Du financement était disponible pour le Web, ce qui permettait de sécuriser un temps le poste aux communications et de travailler à un outil multifonctionnel. Le projet fut une petite saga jusqu'au jour du lancement où nous avons trouvé assez savoureux de se faire envoyer une ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté comme représentante du gouvernement... Mais de ces années au RQD, il faut aussi retenir tout le travail de communications entourant les premières mobilisations du Mouvement pour les arts et les lettres. Nous travaillions fort à développer davantage la volonté et la capacité du milieu de faire bouger les choses politiquement en se concertant avec d'autres. Je me revois dire : oui, ça vaut la peine d'écrire au ministre, pensez à Amnistie internationale! Ce fut important dans mon parcours par la suite et jusqu'à aujourd'hui. »



Page d'accueil du site Internet du RQD (2010)

17. Le Plan stratégique 2005-2008

Dans les mois qui ont suivi l'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale, le conseil d'administration du RQD s'engage dans un exercice de planification stratégique et confie au Groupe DBSF la réalisation d'un diagnostic. De ce diagnostic sur lequel se pencheront la direction générale et le conseil d'administration, accompagnés par Normand Dulude du Groupe DBSF, découleront les nouvelles orientations du RQD présentées aux membres lors de l'assemblée générale de 2004. Dans les mois qui ont suivi, et grâce à l'obtention d'une Brigade volante, la direction générale profitera de six rencontres de travail avec la consultante Stéphane Leclerc pour établir une première version du Plan stratégique 2005-2008. Celle-ci fera l'objet de trois rencontres de travail avec le conseil d'administration avant de trouver sa version définitive. Membre du CA de 2003 à 2007, la codirectrice de Danse **Clotilde Cardinal** se rappelle :

« Après des heures de discussion qui m'ont paru interminables à l'étape du diagnostic et des orientations stratégiques, Stéphane Leclerc a tout de suite saisi les enjeux, et en deux coups de cuillère à pot, elle a su créer une belle synergie entre les différents intervenants de façon à nous aider, nous les administrateurs élus et cooptés, à nous donner un Plan Stratégique qui nous ressemble et qui nous soit le plus utile possible. Car au bout du compte, une planification stratégique, si elle n'est pas incarnée ou portée collectivement, n'est qu'un document de plus sur une tablette. »

18. Un plaidoyer pour la danse à Montréal

Automne 2005. Saisissant l'offre de consultation publique sur la proposition de politique municipale de développement culturel, le RQD tient des groupes de consultation pour l'aider à brosser un état de situation du milieu et de ses besoins, ce qui constituera la substance du mémoire présenté : *L'avenir de la danse à Montréal*. Tout nouvel adjoint à la direction du RQD, le rédacteur **Benoît Pelletier** prête son expérience dans les services publics à la rédaction de ce mémoire qui voulait sensibiliser les décideurs publics et « les aider à nous aider ». La danse est en crise avec la disparition du FIND et les déboires récents de la tournée internationale de la Fondation Jean-Pierre Perreault. Ces deux événements viendront étayer l'argumentation du RQD. Les besoins en équipements, en infrastructures et en soutien financier accru de la part du Conseil des arts de Montréal font partie des demandes que sont allées défendre la présidente et la directrice générale du RQD, Anik Bissonnette et Lorraine Hébert, accompagnées de Daniel Soulières, directeur général et artistique de Danse-Cité.

« À ce moment-là, tous n'étaient pas persuadés de la pertinence et de l'efficacité de ce type de démarche. Il y avait beaucoup d'impatience, le sentiment d'urgence était très palpable, et il a fallu travailler à convaincre les gens de l'importance de franchir différentes étapes en représentation pour tenter d'obtenir ce que l'on veut. Et nous avons pu constater que "l'effet Bissonnette" créait de la réceptivité, car c'est à partir de là que le Forum des équipements culturels a fait de la danse une priorité. »

19. L'avènement de *Pas de danse, pas de vie!*

Il fut un temps où le RQD bénéficiait de subventions pour célébrer la Journée internationale de la danse : de la Ville de Montréal, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, des Arts du Maurier et même de Patrimoine canadien. En 2000, la plupart de ces subventions disparaissent, ce qui explique la fin des activités du RQD autour de la JID. Jusqu'à ce que, en 2004, des membres du RQD se déclarent prêts à s'investir personnellement et bénévolement pour qu'un

Anik Bissonnette



événement de valorisation de la danse, autour de la JID, soit organisé. Depuis, *Pas de danse, pas de vie!* vient souligner la place de la danse dans l'espace culturel en rassemblant la communauté et le public pendant plusieurs jours grâce à une petite subvention accordée par le Bureau des festivals et des événements culturels de la Ville de Montréal, à l'engagement sans faille de centaines d'artistes, à la complicité de plusieurs partenaires, dont la Place des Arts, et à l'investissement humain et financier du RQD! La directrice de répétitions **Sophie Michaud** évoque le souvenir des toutes premières rencontres du comité organisateur de l'évènement.

« En cherchant un slogan pour susciter la curiosité et transmettre en peu de mots notre passion commune pour la danse, nous en sommes venus à nous interroger sur la valeur et l'importance de la danse en dehors de nos expériences personnelles. Poser la question était y répondre : la danse, c'est la vie! Les réflexions affluaient; je jonglais avec les mots et j'ai lancé « Pas de danse, pas de vie ! » Un mot, le fameux « pas » résonne alors dans sa double signification... Un bref silence s'ensuit, des regards allumés se tournent vers moi, chacun répète la phrase. L'essentiel est là. Le message a le mérite d'être clair et convaincant. Le slogan est adopté. Et plus le temps passe, plus je le trouve signifiant. »



Inauguration de *Pas de danse, pas de vie!* en présence de Jean Charest, accompagné d'Anik Bissonnette, de Marie Chouinard et d'une bande d'enfants. (2008)

20. Le comité paritaire RQD/CDA-ACD

Juillet 2005. Conscient de la nécessité de se concerter à l'échelle nationale, le RQD pousse la mise sur pied d'un comité paritaire de représentation sur la scène fédérale avec la Canadian Dance Assembly-Assemblée canadienne de la danse (CDA-ACD). Entre juillet 2006 et juin 2007, leur travail auprès du Conseil des Arts du Canada donne lieu au dépôt de deux documents faisant état des réalités et des besoins de la danse professionnelle au Canada, ainsi qu'à une présentation conjointe des défis d'avenir à relever pour la danse, dans le cadre d'une consultation nationale sur les orientations, les valeurs et les priorités du CAC pour les trois prochaines années. La rigueur et la cohérence des propos tenus de part et d'autre à cette occasion sont le résultat de deux ans de concertation. Du côté du CDA-ACD, les membres du comité paritaire sont Jim Smith, Shannon Litzenberger, Judy Harquail et Bob Sirman, qui sera remplacé par Dianne Milligan quand il deviendra directeur du CAC. Du côté du RQD, ce sont Louise Laplante, Lorraine Hébert, Clothilde Cardinal et **Kathy Casey**, la directrice artistique de la compagnie Montréal Danse.

« Je crois que mon plus fort souvenir est celui de la première série de rencontres avec la CDA-ACD, écrit-elle. Nous étions chargés de rédiger ce document conjoint à l'intention du CAC sur les besoins de la danse pour assurer sa croissance. Bob Sirman (qui n'était pas encore directeur du CAC) faisait partie de la délégation de la CDA-ACD. Je ne l'avais jamais rencontré et j'ai été très inspirée par sa manière de développer une stratégie. Il nous a incités à raconter notre « histoire », à mettre sur la table nos besoins tels qu'ils se vivaient au quotidien, et de manière à rester connectés à ce qui fait battre le cœur de notre communauté, plutôt que de nous empêtrer dans des arguments statistiques. »

21. Les Grands Chantiers de la danse

Quand Lorraine Hébert arrive à la direction générale du RQD en octobre 2003, c'est Louise Laplante qui en assume l'intérim depuis juillet, à raison d'une journée par semaine. L'équipe est décimée, la communauté de la danse est fatiguée et elle ne voit pas comment la situation pourrait s'améliorer en l'absence d'une réelle compréhension des réalités de la discipline. Le projet de tenir des États généraux est évoqué à la fin d'un conseil d'administration. Mais comment, avec quelles ressources et avec quel argent! On a besoin de refaire les rangs, de se donner une vision d'ensemble. L'idée des Grands Chantiers de la danse est née et trouve sa place dans le Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Il faudra un an pour en penser l'articulation dans la forme qu'on leur a connue : un comité directeur et cinq comités de chantiers qui, chapeautés par des présidents issus du milieu, réunissent des artistes et des travailleurs représentatifs des secteurs et des générations de la danse. Les thématiques retenues sont transversales : la relève



Assemblée générale annuelle 2008

disciplinaire, la main-d'œuvre qualifiée, les conditions du métier et exigences de l'art, l'infrastructure de la danse, les territoires de la danse. Les travaux des comités sont coordonnés par une équipe de trois personnes. Plus dévouée à la cause que jamais, **Lorraine Hébert** assure une présence sur tous les fronts. Parmi les souvenirs qui marquent sa mémoire, il y a de longues nuits d'insomnie.

« Je sentais que c'était un énorme bateau à confier à des artistes et des travailleurs culturels qui en ont beaucoup sur les bras. Les mandats qu'ils avaient étaient ambitieux, et ils y mettaient tellement d'énergie, de temps et de ferveur. J'avais peur qu'ils soient déçus des résultats, confie-t-elle. Et je dois avouer qu'il m'est arrivé de douter de la structure mise en place : comment arriverons-nous à dégager de tous ces brassages d'idées une matière qui rencontre les attentes de tous les secteurs de la pratique tout en contenant une vision d'avenir cohérente et portée par un grand ensemble. Je sais aujourd'hui que nous avons bien fait de le faire comme cela, et que la prise de risques, quand elle est partagée – c'est la grande leçon à tirer des Grands Chantiers de la danse – donne des ailes. »

22. Une nouvelle couverture sociale pour les interprètes

Depuis janvier 2006, une entente conclue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) permet aux interprètes en danse hors contrat de travail d'être couverts par la CSST s'ils se blessent pendant des activités d'entraînement structurées et supervisées par un professionnel. Cette entente est le résultat d'une concertation entre des représentants de la CSST, du MCCQ, du CALQ et du RQD qui est chargé de son application. Le danseur et pédagogue **Sylvain Lafortune** était présent lors de sa déclaration.

« Je me souviens de l'enthousiasme de toutes les personnes concernées, autant du milieu de la danse que du ministère et de la CSST, écrit-il. Je sentais un réel désir de leur part de comprendre la réalité des danseurs et d'en tenir compte dans

leurs politiques. Les fonctionnaires avaient réussi à faire bouger une grosse machine et ce n'était pas une mince victoire. J'avais également été surpris par l'ampleur du travail effectué à mon insu et j'ai pu mesurer la quantité de travail que l'aboutissement de chaque dossier exige du RQD. J'ai aussi été ému lorsque Gaétan Patenaude a pris la parole. Cet homme, que j'avais perdu de vue depuis plusieurs années, avait déjà fait beaucoup pour le milieu de la danse en cofondant le RQD et en le dirigeant habilement dans ses premières années. J'ai compris que cette entente était son bébé et qu'il continuait ainsi de servir la discipline à sa façon, discrètement, passionnément et efficacement, depuis son poste au Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes au MCCCCF. Encore une fois, le milieu de la danse avait une raison de lui être reconnaissant. »

23. En représentation sur la scène fédérale

Depuis 2006, le RQD travaille activement sur la scène fédérale pour défendre le financement public des arts et de la culture, en particulier celui dédié à la diffusion internationale. Entre les compressions dans les budgets d'opération des centres culturels canadiens à l'étranger, la suppression des programmes PromArt et Routes commerciales, et les tentatives répétées du gouvernement Harper de réduire à une peau de chagrin le financement des arts, la menace est perpétuelle et même grandissante pour la danse de se voir dangereusement précarisée. Sans pressions politiques, un statu quo ne pourrait même pas être garanti dans le dossier du financement. Qu'il s'exprime par des campagnes médiatiques, des pétitions, des manifestations ou des rencontres avec les responsables politiques, le travail de représentation est une activité essentielle pour la survie du milieu. Directeur général des Grands Ballets Canadiens de Montréal, **Alain Dancyger** fait partie de ceux qui joignent la parole au geste.

« J'ai vécu les deux extrêmes du continuum en situation de représentation parce que l'on contribue à façonner et à orienter les plateformes politiques mais on a aussi affaire avec des individus et des personnalités, commente-t-il. J'ai dû faire face à des situations assez cocasses comme de défendre le dossier des infrastructures pour la danse et de devoir établir des comparaisons avec les égouts. C'est étonnant qu'un pays comme le Canada, membre du G8, se base encore sur des théories économiques du début du siècle. Face à cela, je raisonne souvent par l'absurde pour définir la place de l'humain dans la société et la raison de sa présence sur terre. Je demande ce que l'on ferait de nos vies dans une société miracle où l'ensemble de la population serait en santé et éduquée. Mais c'est une discussion philosophique qui ne date pas d'hier et qui n'évolue pas. En ce sens, on peut se dire que l'artiste est toujours en avance sur son temps et que faire du travail de représentation est une vraie leçon d'humanité et d'humilité. »



..... Manifestation contre le coupures en culture (août 2008)
Photo : La Presse

24. Un Fonds d'urgence en diffusion internationale

Alors qu'un vigoureux travail de concertation et de recherche a permis de faire la preuve du rayonnement des compagnies de danse québécoises sur la scène internationale et de bien souligner l'importance d'un soutien public pour ce pan essentiel de leurs activités, le RQD a déposé une demande exceptionnelle auprès du ministère de la Culture pour combler le manque de fonds dans l'enveloppe allouée par le CALQ à la circulation des œuvres hors Québec. Profitant de la présence de la ministre Line Beauchamp à la conférence de presse annonçant l'octroi d'un nouveau lieu d'accueil pour la Compagnie Marie Chouinard, Lorraine Hébert fait le point sur l'avancée du dossier et apprend que la demande a été entendue. **Anik Bissonnette**, présidente du RQD, se rappelle des sueurs froides qui ont précédé la conclusion du dossier.

« Je pense que tout le monde était encore sous le choc de l'échec de la tournée internationale de Joe, de Jean-Pierre Perreault lorsqu'on a appris, à l'été 2006, qu'il n'y avait plus d'argent dans l'enveloppe du CALQ. Ça signifiait qu'une vingtaine de compagnies étaient menacées d'interrompre leurs activités en diffusion internationale. L'hécatombe! Je ne vous dis pas le nombre de téléphones qui ont été nécessaires pour qu'on parvienne à obtenir ce fonds d'urgence. C'était une victoire tellement importante et l'appui du Ministère était capital. »

25. Les Seconds États généraux de la danse

Le terme de « Grands chantiers » n'avait rien d'exagéré pour qualifier les travaux de préparation des Seconds États généraux de la danse qui se sont tenus fin avril 2009. Répartis dans cinq comités de travail, une soixantaine de professionnels de la danse ont planché sur les cinq grands thèmes évoqués plus haut. Des 200 recommandations qu'ils ont déposées après 18 mois de rencontres, d'études et de consultations diverses, 79 ont été retenues par le comité directeur pour être ensuite débattues publiquement. Pour marquer l'ouverture des Seconds États généraux, le 26 avril 2009, une première version de la Toile-mémoire de la danse au Québec était dévoilée, l'une des réalisations d'envergure du chantier Territoires de la danse, faisant valoir le patrimoine artistique et humain de la danse d'ici.

L'ensemble de cette entreprise était sous la coordination de la chargée de projet **Sophie Préfontaine**.

« Il y a eu d'abord les personnes : interpellées, décidées, généreuses. Puis, les liens qui se sont tissés entre ces personnes : solides, durables, porteurs. J'ai un souvenir très imprégné des Grands Chantiers de la danse que j'aurai vécu en bonne partie à la manière d'un danseur : dans mon corps. Alors que je voyais quotidiennement des idées prendre forme, la réflexion évoluer, une voie commune se créer, en moi, la vie prenait place. J'avais complètement intégré la notion de chantier ! Ma joie est d'avoir pu être là le 26 avril 2009 au moment de l'assemblée plénière et d'avoir vu, après la dernière proposition adoptée, l'assemblée s'ovationner d'un même souffle... Une grande émotion qui me préparait sans doute à la naissance de mon fils, survenue trois jours plus tard, le 29 avril... La Journée internationale de la danse est maintenant pour moi doublement réjouissante! »

Dans les suites de ces États généraux, le Conseil des arts de Montréal soulignait l'engagement extraordinaire de la communauté de la danse professionnelle en retenant le RQD comme le finaliste de la catégorie Danse au 25^e Grand Prix du Conseil des Arts de Montréal. Un honneur et un signe de reconnaissance qui marquent publiquement la valeur de cette démarche de consultation et de concertation ayant mobilisé plus de 200 artistes et professionnels de la danse.



La Toile-mémoire de la danse au Québec



Assemblée plénière à l'Agora à la danse



Margie Gillis

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Actif sur les scènes municipale, provinciale et fédérale, le Regroupement québécois de la danse est une association à but non lucratif qui représente et défend les intérêts de plus de 500 professionnels de la danse. Fondé en 1984 sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, il réunit sur un même pied interprètes, chorégraphes, enseignants, chercheurs, répétiteurs, travailleurs culturels, diffuseurs spécialisés, compagnies de création, écoles de formation professionnelles et organismes de services. Cette force de représentation lui confère un rôle de leader dans la mise sur pied de projets structurants pour la discipline.

Depuis 25 ans, le RQD travaille au développement de la danse dans ses multiples composantes et contribue activement à la reconnaissance des conditions d'exercice de cet art d'exigence. En prise directe sur les enjeux d'une discipline arrivée à un point tournant de son histoire, le RQD initie et soutient tout projet favorisant des actions concertées et des interventions à longue portée.

Ses actions s'appuient sur cinq orientations stratégiques :

- **La vie associative :**

Assurer la représentativité des professionnels de la danse de création et de répertoire au sein de l'association.

- **La concertation et la mobilisation**

Soutenir l'engagement des membres dans l'amélioration des conditions d'exercice de la discipline.

- **La représentation publique :**

Faire reconnaître les exigences de développement de la discipline auprès des gouvernements et des instances de subvention.

- **La valorisation de la discipline**

Marquer la place spécifique de la danse dans l'espace public et médiatique.

- **La consolidation organisationnelle :**

Doter l'association des ressources et moyens nécessaires à la réalisation de son plan stratégique.

Partenaires 2010-2011 :



REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



3680, rue Jeanne-Mance, bur. 440,
Montréal (Québec) H2X 2K5
514 849 4003 - www.quebecdanse.org